

VOUS ATTENDEZ UN ENFANT

CONNAISSEZ-VOUS L'ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE ?

Un temps d'échange qui vous est dédié



POURQUOI ?

- Mieux comprendre les étapes de votre grossesse
- Répondre à toutes vos interrogations (conseils santé, examens, suivi médical, droits et démarches administratives...)
- Mettre en place un accompagnement personnalisé



POUR QUI ?

- Toutes les femmes enceintes
- En individuel ou en couple



QUAND ?

- Dès le 4ème mois de grossesse, mais il n'est jamais trop tard pour le demander

AVEC QUI ?

- Sage-femme
- Médecin généraliste
- Gynécologue médical ou obstétricien



QUELLE PRISE EN CHARGE ?

- Prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie
- Prescription médicale non nécessaire

L'Entretien Prénatal Précoce fait partie des rendez-vous
OBLIGATOIRES.
S'IL NE VOUS EST PAS PROPOSÉ, DEMANDEZ-LE !

